

Jeudi 30 janvier 2014

Les villes les mieux gérées du Rhône : un palmarès CANOL-Tribune de Lyon en partenariat avec le Patriote beaujolais et Lyon 1ère

A deux mois du premier tour des élections municipales, l'association CANOL dévoile son palmarès des villes les mieux gérées du Rhône.

L'étude a été réalisée en partenariat avec l'hebdomadaire Tribune de Lyon. Le Patriote Beaujolais est associé au prix pour la zone hors Grand Lyon et Lyon 1ère est la radio partenaire de l'événement.



L'étude a concerné toutes les communes du Rhône de plus de 3 000 habitants pour la période 2007-2012. Elle est fondée sur les chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur.

Les villes lauréates:

Villes de plus de 100 000 habitants: Villeurbanne

Villes de plus de 10 000 habitants: Villefranche-sur-Saône

Villes de plus de 5 000 habitants: Saint-Bonnet-de-Mure

Villes de moins de 5 000 habitants: Condrieu

Le programme de notation a été élaboré en fonction de quinze critères distincts, basés sur le niveau et l'évolution des dépenses des communes, mais également la dette, la capacité d'investissement et la fiscalité. Toutes les communes du Rhône **de plus de 3 000 habitants** ont été passées au crible.

Selon ces critères, treize communes du département obtiennent des notes considérées comme "bonnes", car supérieures à **13,5/20**.

Soit, en plus des lauréats désignés ci-dessus:

- **Pour les villes de moins de 5 000 habitants: La Tour de Salvagny, Saint-Georges de Reneins, Pusignan et Charly.**
- **Pour les villes entre 5 000 et 10 000 habitants: Amplepuis, Ternay, Gleizé, Mornant**
- **Pour les villes de plus de 10 000 habitants: Sainte-Foy-Lès-Lyon**
- **Villeurbanne** est seule lauréate dans les villes de plus de 100 000 habitants. Dans cette catégorie, Lyon obtient la note de 10,4/20 (voir, en annexe du palmarès rhodanien, la comparaison entre Lyon et les autres grandes villes de France).

La ville la mieux notée du département est **Saint-Bonnet-de-Mure** (17,3/20). Les villes les moins bien notées du département sont **Vaulx-en-Velin** (2,5/20), **Pierre Bénite** (3,7/20), **Limonest** (3,9/20).

Retrouvez tous les détails du palmarès dans Tribune de Lyon, Le Patriote beaujolais, sur Lyon 1ère (90.2 FM) et sur le site de CANOL (www.canol.fr).

François SAPY
Directeur de la publication Tribune de Lyon
Tél : 04 72 69 15 10

Michel Vergnaud
Président Canol
Tél : 04 78 35 32 74